



Réunion de la Commission de Concertation  
 Vergadering van de Overlegcommissie

**mardi 16 décembre 2025 à 09:00**

## ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	PU/32142-25	Monsieur VANHOUTTE Minerva Capital S.R.L.	Avenue du Dirigeable 8 démolir un bâtiment de bureaux existant et construire 8 maisons unifamiliales avenue du Dirigeable - rue de l'Hospice Communal	X	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions dérogation à l'art.5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
2.	10:30	17/PFU/1990850/	Monsieur Kinnet SOVERAIN 25	Avenue Charle-Albert 4 Changer l'affectation d'un local "bureau" au sous-sol -2 en local "équipements" et installer un totem en zone de recul	<b>R E P O R T</b>	application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien classé ou en cours de classement depuis max 2 ans) dérogation à l'art.39 §1 du titre VI du RRU (enseigne scellée ou posée sur le sol en zones interdite et restreinte) Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours
3.	10:40	17/PFD/1998625/	Monsieur Hureau The International School of Brussels	Kattenberg 19 Réaliser une extension de classes / laboratoires sur une terrasse existante au deuxième étage du	X	Art. 188/7 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000

				bâtiment scolaire de la High School		
4.	11:00	PU/32194-25	Monsieur BAILLY	Avenue des Ortolans 19 rénover et isoler de l'extérieure la toiture inclinée	X	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))  dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
5.	11:15	PU/32153-25	Monsieur VANDERSCHUR EN	Drève des Weigélias 36 transformer, étendre et réaffecter l'immeuble au logement unifamilial, installer une pompe à chaleur, construire une piscine et un atelier, ajouter un accès piéton, élargir l'accès carrossable, étendre l'aire de stationnement et construire un abri vélo en zone de recul (170 + 260m <sup>2</sup> de superficie imperméabilisée et/ou minéralisée)	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire)  dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins ) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
<b>PAUSE SANDWICHES : 12h00-12h45</b>						
6.	12:45	PU/32185-25	Monsieur et Madame ET/OU Nathalie de SAEDELEER	Avenue Léopold Wiener 12 transformer et agrandir une maison unifamiliale (dont 1 nouveau garage), abattre des arbres et construire une piscine	X	Art. 126§11 Dérogation à un PPAS application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)